

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue exceptionnellement à la salle communautaire d'Authier-Nord, le 5 août 2020 à 19h30.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et conseillers suivants : Lorrie Gagnon, Andrée Labranche, Noëlla Dubé, Gilles Dubé et Steve Bruneau. Mme Carolle Bédard, secrétaire-adjointe, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Public : Messieurs Fernand Major et Jocelyn Gélinas.

1-Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Le maire, Alain Gagnon, constatant le quorum, ouvre la séance à 19h30.

2020-08-01 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

2-Adoption du procès-verbal du 8 juillet 2020.

2020-08-02 Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que le procès-verbal du 8 juillet 2020 soit accepté tel que présenté en y apportant les corrections suivantes : au point 1, ajouter **et** après Noëlla, au point 5, remplacer la directrice par **la secrétaire-adjointe**, au point 8.3, il manque un **s** à incluses, au point 12, à compostage, on devrait lire **offre un prolongement**.

3-Affaires en découlant.

Aucune information, période de vacances.

4-Approbation des comptes.

2020-08-03 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu que les déboursés relatifs aux salaires, aux comptes à payer du mois de juillet, ainsi que les comptes à payer jusqu'au 5 août 2020 totalisant un montant de 72,823.33\$ soient adoptés tels que présentés.

5-Adoption de la correspondance.

2020-08-04 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

6-Période de questions (10 minutes).

Messieurs Major et Gélinas veulent des informations concernant :

- L'emprunt fait pour le camion de déneigement ;
- Les procès-verbaux mis sur le site internet de la MRC ;
- La rampe de mise à l'eau.

7-Soumissions reçues pour un camion de déneigement.

Deux soumissions concernant un camion de déneigement ont été reçues des compagnies « Équipements Amos Ltée d'Amos » et « Centre du camion MABO de Val D'or ». La soumission du « Centre du camion MABO » a été rejetée puisque deux pages n'étaient pas initialisées tel qu'il était exigé. La soumission est donc automatiquement rejetée.

2020-08-05 Il est proposé par le conseiller Steve Bruneau, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu d'accepter la soumission de « Équipements Amos » d'Amos au montant de 311,237.33\$ taxes incluses.

8- Avis de motion concernant le règlement de zonage.

La conseillère Lorrie Gagnon par la présente;

- Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2020-03 modifiant le règlement de zonage numéro 86-16.
- Dépose un premier projet de règlement 2020-03 intitulé : « Règlement 2020-03 modifiant le règlement de zonage numéro 86-16.

9-Ouverture des soumissions concernant l'appel d'offres pour le tracteur à pelouse.

Une seule soumission a été reçue.

2020-08-06 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'accepter l'offre d'achat de monsieur Gilles Dubé, au montant de 352\$, concernant l'ancien tracteur à pelouse de la municipalité.

10- Résolutions diverses. Demande d'appui.

2020-08-07 **10.1 Fauchage du foin en bordure des chemins par Jérémie Deslongchamps.**
Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de payer la somme de 850.00\$ à monsieur Jérémie Deslongchamps pour le fauchage du foin en bordure des chemins pour l'été 2020.

2020-08-08 **10.2 Demande d'aide financière du Comité Bel-Mik.**
Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Andrée Labranche et unanimement résolu d'accepter le projet déposé par le Comité Bel-Mik relatif à une demande d'aide financière. Une fois les travaux terminés, une copie de la facture doit être acheminée à la municipalité.

10.3 Soumission reçue relative à une nouvelle porte pour le tracteur.

L'employé de voirie, monsieur Jean-Pierre Deslongchamps, a dû réparer la porte du tracteur et celui-ci a payé les matériaux nécessaires à la réparation. Lui faire part que c'est la municipalité qui acquitte les factures relatives à ses équipements et non à son employé. Lui demander d'amener la facture à la municipalité.

10.4 Soumission reçue concernant des caméras pour les salles.

2020-08-09 Il est proposé par la conseillère Andrée Labranche, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu d'accepter la soumission d'Alarm La-Sar inc. pour les caméras à la nouvelle salle et au local de gym, pour la somme de 2 178.78\$.

10.5 Demande d'appui de madame Josée Labelle pour une régularisation d'une situation avec la CPTAQ.

2020-08-10 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'appuyer madame Josée Labelle dans sa démarche pour une régularisation d'une situation avec la CPTAQ concernant le lot 4 465 883.

10.6 Le Couvert Boréal. Adhésion.

2020-08-11 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de renouveler l'adhésion au montant de 30\$ taxes incluses, concernant la revue « Le Couvert Boréal » pour l'année 2020-2021.

11- Retour sur des dossiers antérieurs

11.1 Demande d'aide financière de la « Gang du Chemin Morin ».

Suite à une demande d'aide financière de la «Gang du Chemin Morin», le responsable Simon Trudel, s'est présenté au bureau et nous a fait part d'une information relative au chemin Morin. Des vérifications ont été faites suite à ses dires et il a été constaté que depuis la réforme cadastrale de 2012, le « Chemin Morin » appartient à la municipalité.

Des travaux ont donc été entrepris afin de réparer le chemin. Du débroussaillage devra également être fait afin d'élargir ce chemin permettant ainsi une meilleure circulation. Des vérifications sont à faire auprès d'Hydro-Québec pour une portion d'élagage qui n'a pas été faite dû au danger qu'occasionnent les arbres dans les fils. Il faut que ces arbres soient coupés par Hydro-Québec.

Prendre les mesures nécessaires pour que dorénavant, la cueillette des déchets et de la récupération ainsi que le déneigement se fassent à cet endroit.

11.2 Entente pour la coupe de bois de monsieur Denis Auger (montant).

L'entente faite pour la coupe de bois par Denis Auger était de 2,750.00\$ et non de 2,700\$.

11.3 Frais de location pour la salle multiservice.

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu que la location de la salle multiservice soit de 175\$, ménage inclus.

11.4 Projets FDT CR-146 et CR-167.

Les achats relatifs aux projets FDT CR-146 (Les mains dans la terre, les pieds dans les airs) et CR-167 (Et si on habillait nos atouts) ne sont pas finalisés. Procéder à l'achat du cabanon qui faisait partie du projet CR-146.

La MRC offre un nouveau programme « Fonds Régions et Ruralité 2020-2024 - FRR ». Un montant de 18,000\$ est attribué à la municipalité. Date limite pour présenter un projet est le 30 septembre prochain. Un projet intégrant une rampe d'accès pour handicapés avec un toit pourrait y être déposé. Demander des soumissions auprès de quelques contracteurs. À ramener à la prochaine séance.

11.5 Liaison-Justice.

Dû à la Covid-19, la personne qui devait exécuter des heures n'a pu commencer les travaux pour la municipalité. L'intervenante attirée à la personne en question est passée au bureau et a fait part à la directrice qu'il était maintenant possible de procéder aux travaux. Cette personne cordera du bois de chauffage avec les employés de la municipalité. La personne a été avisée qu'il se pourrait que le travail se fasse le soir ainsi que la fin de semaine.

2020-08-12

11.6 Frais d'Hydro-Québec pour un raccordement.

Il est proposé par le conseiller Gilles Dubé, appuyé par la conseillère Lorrie Gagnon et unanimement résolu de payer la facture de 462.43\$ d'Hydro-Québec pour le raccordement à la station de lavage.

Prise de courant : Il faudrait prévoir l'installation d'une prise de courant sur le poteau près du quai afin d'éventuellement installer une caméra.

2020-08-13

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu d'installer les équipements électriques nécessaires à l'installation éventuelle d'une caméra sur le poteau électrique près du quai.

Procéder à des demandes de soumissions pour des caméras à la rampe de mise à l'eau et au stationnement de roulottes.

Il faut faire l'achat d'un nouveau poteau pour un raccordement futur à la salle multiservice car celui déjà en place doit être déplacé, ce qui l'éloignera de la salle rendant ainsi les fils trop courts. Vérifier auprès de monsieur Florent Bédard.

12-Période de questions.

Qui chauffera le camion de déneigement? Une annonce pour un offre d'emploi avec les spécifications requises pour conduire un camion de déneigement sera envoyée dans le journal « Le Citoyen » ainsi qu'à Emploi-Québec.

13-Questions diverses.

Gilles Bergeron : Monsieur Bergeron a fait part qu'il était disponible pour faire du débroussaillage près des pancartes et des ponts. Ce n'est pas dans les plans de travail, du moins pour le moment.

Pont P-00265 (Beaver) : Des pancartes de ralentissement de vitesse seraient appropriées à chaque entrée du pont P-00265.

Comité consultatif d'urbanisme : Il faut remplacer l'ex-conseillère, madame Cécile Hélie, qui faisait partie du comité consultatif d'urbanisme.

2020-08-14

Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Steve Bruneau et unanimement résolu que la conseillère Andrée Labranche remplace

madame Cécile Hélie sur le comité consultatif d'urbanisme et ce, jusqu'aux prochaines élections municipales en 2021.

Stationnement de roulottes : Des photos ont été prises avec un drone.

Vidange des roulottes : La fosse septique au stationnement de roulottes n'a pas la capacité nécessaire pour que les citoyens d'Authier-Nord puissent y vidanger leurs roulottes. Des vérifications seront faites à ce sujet.

Bois de chauffage : Le bois de chauffage qui sera acheminé aux personnes ciblées par le conseil est d'une longueur de 8 pieds. S'assurer que ces personnes soient bien informées de ce fait.

Internet : Monsieur Sylvain Caron viendra installer l'internet à la nouvelle salle d'ici quelques jours.

Cloche de l'église : Procéder à des demandes de soumissions auprès de contracteurs différents concernant la cloche de l'église qui doit être enlevée ainsi que la démolition du clocher.

Raccordement au puits : Finir la plomberie pour le raccordement au nouveau puits.

14-Clôture de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 22h10.

Alain Gagnon, Maire

Carolle Bédard, Secrétaire-adjointe